



Province de Québec
Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PR2023-12-1

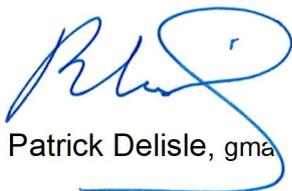
ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION ET LE PRÉLÈVEMENT DES TAXES, COMPENSATIONS, TARIFS ET AUTRES REDEVANCES POUR PAYER LES DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2024

Monsieur Michel Latour conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal sera soumis, pour adoption, un règlement concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevances pour payer les dépenses prévues au budget 2024.

Le projet de règlement PR2023-12-1 intitulé « *Règlement concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevances pour payer les dépenses prévues au budget 2024* » est déposé par monsieur Michel Latour conseiller, séance tenante.

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,
Ce 12^e jour de décembre 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,



Patrick Delisle, gma